

DÉPENDANTS, ESCLAVES, AFFRANCHIS EN MILIEU RURAL : LE CAS DE LA COLONIE ROMAINE DE BÉZIERS

Si la présence d'une population d'affranchis est depuis longtemps bien attestée dans les milieux urbains de la Narbonnaise, la situation dans les campagnes, singulièrement peu documentée, connaît en Biterrois quelques avancées récentes qui éclairent un paysage social plus complexe. La diffusion de l'écriture et de la latinisation, commandée par la mise en valeur des ressources d'emblée fortement impulsée par les impératifs de l'exploitation économique, ont produit des documents qui permettent d'apprécier autrement les formes de dépendance qui ont pu coexister, après la conquête romaine de la fin du second siècle avant notre ère, dans une région où une forte présence d'Italiens est attestée très tôt. Des formes indigènes y auraient perduré, même s'il est difficile d'en mesurer l'ampleur et la longévité, aux côtés de l'esclavage classique développé avec l'immigration italienne.

Dès 81 Cicéron expose le fonctionnement d'une société faisant des affaires avec « ce qu'on se procure en Gaule », expression bien floue pour cacher notamment des esclaves, les associés disposant aussi, et « depuis déjà plusieurs années », de terres bien cultivées, rentables, et d'importants troupeaux, qui concernent de plusieurs domaines¹. Ils relèvent de la propriété privée² et sont exploités par des esclaves, ce qui indique la pluralité des conditions et la complexité du statut des terres et de leurs possesseurs, tôt dans l'histoire de la province.

¹ Cicéron, *Pour Quinctius*, II-IV, 12-15. Quinctius, qui a déjà vendu aux enchères à Narbonne des terres à un moment défavorable, revient en Gaule pour visiter ses autres terres. La localisation, citée par Cicéron, chez les Sébaginniens, a été située en Dauphiné ou en Vaucluse.

² Sur l'évolution de ces notions et de la terminologie jusqu'à la mi Ier s., chez Cicéron notamment, L. Capogrossi Colognesi, *La Struttura della proprietà e la formazione dei « iura praediorum » nell'età repubblicana*, I, Milan 1969, 473-509.

La cohérence chronologique des stratégies territoriales et des opérations agri-mensoriales conduites en Gaule Transalpine modifie assez rapidement les équilibres démographiques et économiques, avec l'installation précoce de nombreux Italiens, possesseurs de grands domaines et hommes d'affaires, parmi lesquels plusieurs familles connues à la fois à Narbonne et à Béziers³.

De ce point de vue, les données archéologiques réunies en Biterrois, tant à l'Est, particulièrement dans la moyenne vallée de l'Hérault, qu'à l'Ouest, montrent l'ampleur des créations de sites ruraux dès l'extrême fin du II^e siècle et tôt dans le I^{er} siècle avant notre ère, connectés au cadastre précolonial⁴ qui enregistre la nouvelle situation, sans que la qualité des travailleurs ruraux puisse être alors appréhendée.

En revanche, c'est dans le secteur minier de Lascours/Villemagne l'Argentière, aux confins Nord du Biterrois, où la recherche de matières premières a attiré très vite un noyau d'investisseurs et une population qui écrit latin, que les mutations consécutives à la prise en main des richesses s'affiche d'abord⁵. En témoignent aussi bien l'inscription mentionnant la probable société fermière des mines, l'un des plus anciens documents d'épigraphie latine, datable au plus tard de l'époque césarienne⁶, que les graffiti gravés sur la céramique modelée retrouvés sur un site voisin⁷.

Dans les terres de la plaine, la première masse documentaire provient d'inscriptions funéraires, dont plusieurs, implantées, plus tardivement il est vrai, dans les domaines ruraux, livrent des formulaires funéraires qui constituent de fait, avec le choix très italien de la sépulture rurale, un excellent indice de romanité⁸ et même de diffusion des normes du droit romain⁹.

³ M. Christol, « Béziers en sa province », in M. Clavel-Lévêque, R. Plana Mallart (éds.), *Cité et Territoire*, I, Paris 1994, 111 à propos des *Aponii* et « De l'Italie à la Gaule méridionale : transferts d'influences, d'après les inscriptions de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et du I^{er} s. ap. J.-C. », in *Roma y el nacimiento de la cultura epigráfica en Occidente*, Saragosse, 1995.

⁴ S. Mauné, *Les Campagnes de la cité de Béziers. Partie nord-orientale (II^e av.-VI^e ap.)*, Montagnac 1998, 61-70 et M. Clavel-Lévêque, *Autour de la Domitienne. Genèse et identité du Biterrois gallo-romain*, Paris, 2015, 98-109. Pour Elian Gomez, il faudrait attendre la seconde moitié du I^{er} siècle et la fondation de la colonie pour noter l'investissement des campagnes de la proche périphérie de Béziers, in *Béziers. Carte Archéologique de la Gaule*, 34/4, Paris 2012, 136.

⁵ M. Clavel-Lévêque, S. Mauné, « Les mines antiques de la région de Béziers », *Atlas des Mines 2*, Luxembourg OPOCE 2002.

⁶ G. Bellan, M. Christol, « Une inscription romaine à Villemagne l'Argentière : le site de Saint-Martin-le-Vieux », *Bulletin de la Société archéologique et historique des hauts cantons de l'Hérault*, 9 (1986), 33-44 et M. Christol, « De l'Italie à la Gaule méridionale, un transfert : l'épigraphie latine », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 6 (1995), 163-181.

⁷ R. Gourdiole, Ch. Landes et alii, « Le site gallo-romain de Bournac (Ceilhes) », *Archéologie et Histoire des Hauts Cantons, Bulletin de la Société archéologique et historique des Hauts Cantons de l'Hérault*, 21 (1998), 19-32.

⁸ M. Christol, *Une Histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du IInd av. J.-C. au III^e ap. J.-C.*, Paris 2010, 407-424.

⁹ Le Biterrois, en venant directement après Narbonne pour l'usage de la formule *arbitratu* + génitif, se confirme zone de forte romanité.

On note, en effet, dès les premières inscriptions connues, datées en Biterrois de la fin du I^{er} avant ou du tournant de l'ère, que ces innovations s'accompagnent d'une implantation des formes de l'esclavage classique. Ainsi, *Raecia Tertia* affiche sur sa stèle son origine et son statut : « affranchie de Sextus, de Claterna »¹⁰.

Pourtant, si la diffusion et la proximité des usages d'Italie se sont accentuées encore avec la déduction par Octave de la colonie romaine de Béziers, en 36 avant notre ère, cette réalité n'a pas exclu la persistance, récemment avérée, de pratiques préromaines dans une région où le bilinguisme, voire un plurilinguisme, s'est durablement maintenu.

Un établissement dont on discute l'ampleur, *villa* domaniale ou hameau¹¹, installé dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère, a livré récemment une inscription qui illustre à la fois cette continuité et le rôle de la société indigène au sein des processus complexes de coexistence et de romanisation. Il s'agit d'une plaque de bronze qui était affichée¹² pour information publique et qui conserve, semble-t-il, un contrat d'hospitalité. Il est passé en latin, entre un personnage important et des individus qui portent des noms celtiques et appartiennent à une ou plusieurs communautés¹³. Ils sont représentés dans cet acte par des légats face au personnage, qu'il s'agisse du propriétaire ou du patron¹⁴, qui exerce sur une communauté indigène un patronage à la celtique dans le cadre d'un *hospitium* dont les liens et engagements s'expriment en latin, et ceci dès une date haute qu'indiquent la forme archaïque *legatei* et l'utilisation de caractères paléographiques. L'intérêt de ce témoignage est d'autant plus important qu'il ne serait pas isolé puisque des fragments d'une autre plaque inscrite ont été mis au jour quelques kilomètres plus au Nord¹⁵. Or, cette forme indigène de sociabilité particulièrement bien connue dans le Nord-Ouest de la péninsule ibérique, n'était pas attestée jusqu'ici en Transalpine occidentale, et montre clairement que la résilience des liens préromains est un temps allée de pair à la fois avec la présence de relations maîtres/esclaves classiques et avec l'entrée dans des structures romaines de notables locaux, processus qui a même dû dépasser assez vite ce milieu privilégié, notamment à partir des années 30, après la déduction coloniale.

¹⁰ Christian Olive, Daniela Ugolini, Michel Christol, in *Béziers*, CAG, 34/4, Paris 2012, 267-268.

¹¹ L'Auribelle-Basse (Pézenas).

¹² L'affichage indiquerait plutôt le caractère collectif du site pour M. Christol et S. Mauné, « Une inscription de bronze trouvée dans l'établissement gallo-romain de L'Auribelle-Basse à Pézenas, Hérault », *Gallia* 60 (2003), 369-382.

¹³ Peut-être celle des *Piscenae*, dont on connaît par Plinie l'Ancien (*HN*, III, 37), le statut de droit latin?

¹⁴ M. Christol, S. Mauné, « Une inscription sur bronze » *loc. cit.*

¹⁵ Sur le site de Saint Martin à Pouzolles, M. Feugère, « Plaidoyer pour la "petite épigraphie" : l'exemple de la cité de Béziers », in R. Haüssler (ed.), *Épigraphie et romanisation dans les provinces occidentales*, Montagnac 2008, 119-134.

Parallèlement, dans ce Biterrois où l'importance des affranchis dans la population et dans l'économie était réelle, la main d'œuvre servile, tant utilisée dans la production céramique de la cité¹⁶, ateliers domaniaux ou non, reste pratiquement invisible dans le monde agricole. Si une nécropole d'ouvriers serviles a peut-être été mise au jour dans une villa¹⁷, si on aperçoit quelques anonymes – des marques en plomb permettraient peut-être de mesurer la production d'esclaves prêtés¹⁸ – on ne connaît guère avec quelque précision que des agents commerciaux ou des gestionnaires¹⁹. C'est sans doute le cas d'Onesiphore qui serait esclave de la société des *Naturii* d'après le *signaculum* retrouvé dans un domaine qui porte la marque *Onesiphori Naturiorum*²⁰. Ce sont surtout les régisseurs de domaines qui émergent, tel l'intendant du domaine des Prés-Bas à Loupian, qui supplée largement son maître absentéiste, *M. Aufidius Fronto*, tel cet *Eutylichon* qui devait administrer le domaine de Lieussac (Montagnac) pour *C. Cornelius Cecianus*, d'après l'inscription, mêlant caractères grecs et latins, de la bague-sceau de bronze qui authentifiait ses actes et tel encore, avec une bonne vraisemblance, le serviteur, resté lui aussi anonyme, qui gérait l'entreprise à Saint Bézard/La Dourbie (Aspiran) pour *Q. Julius Primus*, la bague lui conférant l'autorité²¹. Le contrôle qu'ils exerçaient ainsi portait largement sur la production céramique dont l'essor dans la Narbonnaise du début de l'ère, indissociable du développement de la viticulture, impliquait un fort besoin de main d'œuvre pour fournir amphores et *dolia*. Or, les potiers signant souvent leurs productions – conteneurs, mais aussi vaisselle ou terres cuites architecturales – s'avèrent plus facilement identifiables. Ainsi, dans l'entreprise vitivinicole intégrée de *Q. Julius Primus* où les données sont plus concrètes, on estime que, sur la cinquantaine d'ouvriers que devait compter l'établissement, quelque 30 d'entre eux devaient travailler à la vigne, les autres produisant matériaux de construction, vaisselle sigillée, *dolia* et amphores. Mais la documentation épigraphique exceptionnelle²², qui

¹⁶ M. Feugère, « Maîtres et esclaves dans l'économie de la Gaule méridionale », *Instrumentum* 27 (juin 2008), 14-16.

¹⁷ À la villa des Combes (Valros), Laurent Fabre, « L'apport des fouilles de l'A 75 », communication au séminaire Béziers et ses campagnes à l'époque romaine, 5/11/2012, dans le cadre du séminaire *Villes et campagnes*, Université Montpellier III.

¹⁸ M. Feugère, S. Mauné, « Les *signacula* de bronze en Gaule Narbonnaise », *RAN* 38 (2005), 443.

¹⁹ M. Feugère, « Plaidoyer pour la "petite épigraphie" ».

²⁰ M. Feugère, S. Mauné, « Les *signacula* de bronze », 440-444.

²¹ Une marque sur *dolium* et deux bagues en alliage de cuivre portent le même texte, *Q. JVLIVS PRIS*, S. Mauné et alii, « Premiers résultats des fouilles de l'atelier de potiers gallo-romains de Saint-Pargoire (Hérault, F) », *Instrumentum* 20 (juin 2005), 34-36.

²² Les estampilles ont livré une douzaine de noms de potiers, outre *Q. Julius Primus*, *Laetus* de Barcelone, *Vitulus* de Pouzolles, *Ateius*, *Quartus*, *Carus*, *Capito*, *Cornutus*, *Masclus* aux noms italiens et *Cintus*, *Vericundus*, *Senomanto* évidemment gaulois, S. Mauné, « La villa de Quintus Julius Primus, Aspiran (Hérault). Un centre domanial de Gaule Narbonnaise (Ier-Ve siècle apr. J.-C.) », *Pallas* 84 (2010), 111-143.

compte plus d'une dizaine de noms de travailleurs libres et d'esclaves – les signatures des artisans livrant 8 noms latins pour 3 gaulois, noms complets ou abrégés –, d'origine italienne, espagnole et indigène, montrant une réelle diversité de recrutement, concerne les seuls artisans potiers et non les ouvriers agricoles, plus nombreux mais privés de toute visibilité.

Les travailleurs de la vigne, si évidemment présents, restent en effet les grands absents de ce monde viticole biterrois qu'ils ont construit et fait prospérer et que les fouilles récentes contribuent à restituer. On a certes inféré des calculs de rentabilité des agronomes et de la densité des plantations, archéologiquement vérifiée aujourd'hui sur de nombreux sites du Midi, le nombre de journées de travail et d'ouvriers nécessaires, mais les données humaines restent très minces pour estimer tant le statut que le logement des travailleurs. La taille basse, cette conduite « à la mode des provinces », dont les fosses de provignage montrent l'importance, qui devait être la règle en Biterrois comme dans toute la Narbonnaise méditerranéenne, exigeait, on le sait, une attention particulière, comparable à celle que requiert la vigne sur joug, et une main d'œuvre habile pour maîtriser développement, beauté et rendements. Même s'il faudrait sans doute nuancer l'appréciation des façons culturelles, reste que si on a pu déduire, en fonction des tranchées de défoncement mises au jour, proches des normes de Columelle, pour une vigne non intercalée, l'éventualité de labours à bras²³, les dépendants agricoles auxquels on doit les pratiques, maintenant bien attestées, d'amendement des sols²⁴, demeurent introuvables.

Les données actuellement disponibles permettent désormais, grâce à l'apport des fouilles récentes, d'esquisser un monde de la dépendance beaucoup plus complexe et articulé, qui comporte une réelle résilience des usages gaulois dans les campagnes d'une colonie de droit romain où ils se sont avérés, un temps au moins, compatibles avec les formes importées de dépendance, dominantes dans la ville.

Monique Clavel-Lévêque

leveque.monique@wanadoo.fr

²³ À La Domergue (Sauvian) selon L. Vidal, *Aménagement et mise en valeur des campagnes de la Protohistoire au Moyen Âge dans le Sud de la France*, thèse inédite, Montpellier 2000.

²⁴ Tessons, charbons de bois, fragments d'os, fumier, sont mêlés aux sédiments en un véritable compost, dans les fosses de plantation.